

Franz de Planta: le choix de l'indépendance

Après avoir fait tout son début de carrière dans des grandes institutions financières en Suisse et à l'étranger, Franz de Planta a choisi la voie de l'indépendance en créant sa propre société de gestion de fortune (de Planta & Cie SA à Genève). Depuis novembre 2003, il préside l'OAR-G, l'un des onze «organismes d'autorégulation» institués dans le cadre de l'application de la LBA. Portrait.



«Le gérant indépendant offre désormais une flexibilité, qui peut faire parfois défaut aux banques»

FRANZ DE PLANTA

Mohammad FARROKH

«**J'**ai à cœur ce métier vers lequel je me suis toujours senti attiré parce que nous sommes au service de nos clients». Franz de Planta a baigné depuis son enfance dans une atmosphère internationale. «J'ai grandi à l'étranger et cela m'a permis de maîtriser cinq langues».

A l'exemple de nombreux collègues, il a fait un passage dans une banque de New York, une expérience incontournable si l'on veut exister dans le monde de la finance. Les langues mais aussi l'orientation qui va avec sont un atout essentiel sur un marché, celui de la gestion de fortune, où les clients viennent de tous horizons, souvent lointains, notamment de la Péninsule ibérique et d'Amérique latine. Ce sont des marchés que Franz de Planta connaît bien pour les avoir pratiqués avant de créer sa société, de Planta & Cie SA.

Au Credit Suisse, où il a commencé sa carrière voici vingt ans, il était en charge d'une clientèle espagnole, de même qu'à la Banque Cantrade Ormond Burrus, filiale de ce qui était encore l'Union de Banque Suisses, où par la suite il a été également responsable des relations avec le Portugal et le «Cône Sud», avec une certaine prédilection pour le Brésil.

Une grande ouverture d'esprit

Franz de Planta est libéral dans l'âme. «Les clients me posent souvent des questions sur la globalisation ou l'altermondialisme. Dans mon métier, on doit parler de tout». L'ouverture d'esprit de ce descendant d'une grande famille

d'Engadine, dont le nom est indissolublement lié à l'histoire de l'ancienne Suisse et des régimes au service de l'étranger, s'étend pour ainsi dire à tout ce que la planète compte de mouvements alternatifs, pourvu qu'ils s'exercent dans le sens de la créativité et du progrès. Car, Franz de Planta en est convaincu, la curiosité intellectuelle, l'intérêt pour l'évolution de la société et les nouvelles technologies est une tournure d'esprit indispensable à celui qui veut investir dans des secteurs d'activité rémunérateurs.

«Le gérant de fortune indépendant doit s'intéresser à tout, en particulier à la recherche médicale et aux sciences de la vie, à la nutrition et à l'eau, ainsi qu'aux nouvelles sources d'énergie et à leur optimisation», énumère Franz de Planta avant de résumer sa philosophie: «cela fait partie d'un tout. C'est le nouveau monde qui va éclore et que nos stratégies doivent anticiper».

Or, les phases de transition sont aussi des passages difficiles et, dans ce contexte, la gestion de fortune n'échappe pas à la règle. Franz de Planta est bien placé pour mesurer le chemin parcouru. «Créer son entreprise est un choix de vie.» Peut-être d'ailleurs est-ce dans des sociétés comme la sienne que se perpétue le mieux une certaine conception genevoise du *private banking*, telle qu'il l'a adoptée.

Celles-ci ne sont pas très nombreuses: selon les estimations les plus fréquemment citées, il y aurait près de 2000 gérants indépendants en Suisse, un chiffre que Franz de Planta estime en réalité inférieur et plus proche de 1000 à 1500. La fortune sous gestion à ce niveau se situe probablement entre 200 et 300 milliards de francs, quelque chose comme environ 7% de l'ensemble des montants dont on crédite la place financière

LES INSTITUTIONS

Le GSCGI: Le Groupement suisse des conseils en gestion indépendants, fort actuellement de quelque 210 membres n'en comptait qu'une cinquantaine avant l'entrée en vigueur de la LBA, la loi sur le blanchiment d'argent. Franz de Planta a pourtant préféré le GSCGI, à l'Association des gérants de fortune (ASG), alors mieux établie, «*car le GSCGI offre ce côté romand que j'aime bien et représente un fort esprit corporatif libéral*».

L'OAR-G: L'OAR-G est l'un des onze «organismes d'autorégulation» institués dans le cadre de l'application de la LBA depuis avril 2000. Il se définit comme un «OAR de branche» car il regroupe essentiellement des gérants de fortune indépendants et quelques fiduciaires. En novembre 2003, Franz de Planta en a été élu président.

SES PARTENAIRES



Jean-Dominique Pinget (à gauche) et Alain Farwagi

Jean-Dominique Pinget et Alain Farwagi: Franz de Planta collabore avec les deux associés fondateurs de Screener, une société de conseil en analyse financière, basée à Nyon, qui jouit d'une reconnaissance croissante en Suisse et à l'étranger. Il estime qu'une plate-forme telle que celle de Screener est un atout pour le gestionnaire de fortune qui veut garder son indépendance, tout en offrant à ses clients l'essentiel des services d'analyse et de stratégie d'une banque.



Philippe Eberhard

Philippe Eberhard: Ce conseiller en communication a notamment été, pour le compte de Jelmoli, l'un des chefs de projet et directeur du centre commercial & de loisirs de La Praille. Il collabore activement avec Cabinet Privé de Conseils SA et Genevagate, une plate-forme réunissant différents intervenants indépendants, dont de Planta & Cie pour la gestion de fortune.

SES AMIS ET CONSEILLERS



Gérard Emile Praplan

Gérard Emile Praplan: Franz de Planta apprécie chez l'administrateur de Severis SA, une société de gestion de fortune et *family office* à Genève, son amitié et sa loyauté, sa disponibilité et son bon sens, sans oublier son humour. «*En termes humains et professionnels, il fait partie des personnes qui m'ont touché*», dit-il du Valaisan qui est aussi un des grands connaisseurs de Chypre en Suisse romande.



Christian Balmat

Christian Balmat: Il est l'un des deux vice-présidents de l'OAR-G et associé de ProTrading SA, une société de gestion de fortune privée et institutionnelle basée à Fribourg et se trouve très proche des préoccupations de Franz de Planta pour une application pragmatique de la LBA, et dans la défense des intérêts des gérants de fortune indépendants face à l'appétit de régulation du législateur.

Alain Menuet: Coach pour dirigeants et chefs d'entreprise, spécialiste des ressources humaines basé à Nice, il connaît bien la Suisse depuis plus de vingt-cinq ans. Franz de Planta apprécie ses évaluations pour améliorer son efficacité et ses relations professionnelles dans les domaines de la négociation et du *leadership*.

SES COUPS DE CŒUR



Valérie Wertheimer

Valérie Wertheimer: présidente d'Action innocence group, rencontrée en 2002 lors d'un plateau de télévision sur la TSR. «*Elle a organisé son comité comme une véritable entreprise*», relève Franz de Planta, qui fait valoir dans ce cadre la collaboration de spécialistes de la cybercriminalité, de psychologues et de bénévoles de tous horizons.



Michèle Claudel

Michèle Claudel: La petite fille de Paul Claudel et petite nièce de Camille Claudel est une amie de toujours. Très engagée dans l'action humanitaire, elle a créé une ONG, sous le nom d'Iris, pour lutter contre la cécité, notamment des enfants, au Cambodge.

suisse. Pourtant, les gérants indépendants ont un rôle à jouer, plus encore qu'il y a une quinzaine d'années.

Effets pervers de la réglementation

A l'époque, les banques de gestion de fortune conservaient plus d'autonomie que de nos jours. Il y avait beaucoup d'inventivité. Et il était possible de faire appel à de nombreuses compétences dans le cadre d'un même groupe, sinon d'un même établissement. C'était le temps où chaque banque importante disposait par exemple de sa propre fiduciaire. Ce n'est plus le cas actuellement et, de ce point de vue, le gérant indé-

pendant offre désormais une flexibilité, qui peut faire parfois défaut aux banques. C'est l'une des conséquences de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Mais si celle-ci a permis aux «*intermédiaires financiers*» non bancaires de se compter, ils sont quelque 6000 dans toute la Suisse, elle leur impose aussi des charges administratives de plus en plus lourdes.

Les risques liés à la gestion ont aussi tendance à croître: «*Aujourd'hui tout va plus vite avec le réseau internet et la téléphonie mobile. Le gérant doit apprendre à réagir tout de suite*». A côté des risques liés aux investissements, il a aussi le risque lié à l'erreur opérationnelle. Pourtant, ce sont bien les

risques juridiques qui deviennent les plus présents avec la LBA, mais aussi avec la responsabilité des entreprises.

Le gérant peut comprendre et expliquer, matérialiser et suivre au mieux les désirs de son client, s'adapter à l'évolution des marchés et de la technique tout en limitant les risques inhérents au métier qu'il pratique. Cependant, la LBA est un instrument à double tranchant, susceptible de servir de garde-fou ou alors de cheval de Troie pour ceux qui veulent casser la place financière suisse et peut-être, pour commencer, faire un exemple avec les gérants de fortune indépendants. ■

M.F.